



Commission économique pour l'Europe**Forum régional pour le développement durable
dans la région de la CEE-ONU****Troisième session**

Genève, 21–22 mars 2019

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire de la troisième session**

Qui se tiendra au Centre international de conférences Genève (CICG), à Genève, du 21 mars 2019 à 15 heures au 22 mars 2019 à 18 heures.

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
2. Débat de politique générale de haut niveau sur le thème « Responsabiliser les personnes et garantir l'intégration et l'égalité dans la région de la CEE-ONU ».
3. Événements thématiques et segment d'apprentissage entre pairs :
 - a) Événements thématiques
 - i) Technologie, numérisation, intelligence artificielle: malédiction ou bénédiction pour un développement durable? ;
 - ii) Comment mesurer le progrès? Données et statistiques pour les ODD.
 - b) Segment d'apprentissage entre pairs
 - i) Tables rondes – première série:
 - a. Apprendre sans limites – Apprentissage tout au long de la vie et éducation inclusive;
 - b. La croissance que nous voulons – Solutions pour une croissance économique soutenue, inclusive et durable;
 - c. Comblent le fossé – Obtenir plus de revenus et une plus grande égalité économique;
 - d. Agir pour le climat – Renforcer les politiques, les actions et la sensibilisation au changement climatique dans la région;
 - e. Renforcer les institutions pour un changement – Favoriser une gouvernance efficace et inclusive pour un développement durable.
 - ii) Tables rondes – deuxième série :
 - a. Le pouvoir de la connaissance pour le changement – L'éducation et l'apprentissage en tant que moteurs du développement durable;



- b. L'avenir du travail – Emploi productif et travail décent pour tous;
 - c. Vers un monde d'égalité des chances – Lutter contre les inégalités causées par l'exclusion et la discrimination;
 - d. Faire face au changement climatique – Renforcer la résilience et l'adaptation;
 - e. Donner aux gens le pouvoir de protéger la planète – La dimension environnementale de l'ODD 16.
- 4. Comprendre les liens : Aller de l'avant vers la responsabilisation, l'intégration et l'égalité dans la région.
 - 5. Clôture.
-